



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL FICHE DE SERVICE

ENSEIGNANT

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



A LA DETERMINATION DES ENSEIGNANT-ES, MARC FESNEAU REPOND PAR LE MEPRIS ET LES FORCES DE L'ORDRE!

Une forte mobilisation dans toutes les régions

Mardi 23 janvier, à l'initiative de l'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public, plus de 300 personnel.les des établissements publics se sont mobilisées dans 5 DRAAF en France (Amiens, Bordeaux, Dijon, Lyon, Rennes). Cette mobilisation a pris la forme d'audiences avec les autorités académiques de l'Enseignement Agricole et d'occupation des locaux de ces DRAAF. Cette mobilisation a reçu le soutien de nombreuses organisations comme d'élu.es (OS du Ministère de l'Agriculture hors enseignement, de l'Education Nationale, Confédération Paysanne, parlementaires et conseillers régionaux) et a été relayé assez largement par les médias en région comme au niveau national (presse quotidienne régionale, AEF, site Café Pédagogique, Touteduc, France 3, Libération).

Le mépris ministériel et l'envoi des forces de l'ordre pour réponses

A l'attitude irréprochable de tous et toutes les agent.es présent.es ce mardi dans les 5 DRAAF, la réponse du Ministre, comme la DGER, n'ont apporté aucune réponse - sinon l'intervention des forces de l'ordre pour déloger les personnels mobilisés : quel mépris!! . A des enseignant.es qui réclament le respect de leur métier et le fait de continuer de voir leur service pris en compte et



être payé 1 heure pour 1 heure de travail fait sur les bases qui font consensus depuis 2004, le Gouvernement répond par l'envoi des forces de police et pas par une invitation au dialogue... Deux poids, deux mesures selon les professions considérées ou non...

Un dispositif qui continue d'être dénoncé par les enseignant-es

Travailler plus pour gagner autant. C'est TOUJOURS NON. Payer leurs heures de pluri 23% de moins que les autres heures de cours. C'est TOUJOURS NON.

Chaque jour nous découvrons de nouveaux problèmes : dérégulations toujours plus nombreuses de fiches de service 36 semaines appliquées aux heures de TP renforcés, aux EIE, ou encore application des nouvelles règles aux seuls stages collectifs. Et nous apprenons que pour ces collègues là, contrairement à celles et ceux touché.es par l'application des 36 semaines pour la pluri, il n'y aurait pas de compensation quant aux pertes financières subies à cette rentrée!

Une reprise de contact bien tardive mais sans réel mandat de discussion

Le Directeur Général vers 19h30, puis le Directeur de cabinet adjoint (en charge de l'enseignement agricole) vers 20h ont tout de même fini par reprendre contact avec l'Intersyndicale - qui les avaient sollicités en milieu d'après-midi mais sans que ceux-ci ne daignent même accuser réception!

• Bref, pour résumer : il y a eu des échanges assez francs, mais avec deux représentants qui n'étaient, à ce stade, en aucun cas mandatés par leur ministre pour ouvrir une négociation.

Nous avons pour notre part à nouveau martelé que prendre acte d'un désaccord (comme ce fut le cas le 9 janvier dernier) ne saurait en aucun cas solder le conflit social ouvert à l'automne et qui perdure.

Le Directeur de cabinet adjoint, tout en prenant acte d'une mobilisation sincère du corps enseignant, s'est dit prêt à recevoir à nouveau l'Intersyndicale si nous avions un ou plusieurs éléments nouveaux à discuter. L'échange s'est conclu sur la pertinence de traduire l'écart en terme de dotation globale horaire enseignant entre l'ancien bac pro et la matrice du référentiel rénové, écart manifestement sous-jacent à la nouvelle règle de gestion que le ministère entend imposer. C'est sur cette base que le cabinet accepterait d'approfondir l'échange contradictoire en vue de faire potentiellement émerger d'autres réponses, et si tel devait être le cas, de les soumettre au ministre.

Une mobilisation qui va continuer!



L'Intersyndicale, réunie le 25 janvier, appelle à poursuivre et à amplifier encore la mobilisation et cela aux différents niveaux de l'Enseignement Agricole des établissements jusqu'au niveau ministériel :

- dans les établissements, l'ensemble des agent.es de la communauté éducative sont invité.es à poursuivre la campagne de signatures de la pétition visant à obtenir le retrait de cette mesure inacceptable et à s'engager dans l'action et dans une communication auprès des parents d'élèves (selon des modalités adressées aux représentant.es des personnels avant la fin janvier);
- au niveau des **instances régionales et nationales**, l'Intersyndicale va poursuivre résolument et de façon active les **boycotts** qui seront étendus à l'ensemble à l'ensemble des instances du champ ministériel et plus seulement à celles de l'Enseignement Agricole ;
- le Salon International de l'Agriculture (24 février 3 mars) constituera un nouveau temps d'expression de la colère des personnels de l'Enseignement Agricole Public!

Paris, le 25 janvier 2024

